

LES 16 OBJECTIFS ET LES 72 ACTIONS DE LA GIML EN SYNTHÈSE

Piliers de la GIML		Objectifs stratégiques	N°	Actions envisagées
I. Mettre en place une gouvernance permettant d'intégrer le réflexe GIML	I.1	Disposer d'une gouvernance souple mais portée politiquement	I.1.1	Créer une délégation identifiée relative à la GIML pour les élus communautaires et communaux
			I.1.2	Profiter de la CLE pour renvoyer le discours GIML
	I.2	Animer le réseau d'acteurs	I.2.1	Pérenniser le poste d'animation dédiée à la démarche GIML
			I.2.2	Faire vivre les questions GIML à travers un forum dédié des experts GIML
			I.2.3	Mettre en place un annuaire GIML recensant les acteurs clés du territoire
			I.2.4	Créer un évènementiel, temps fort de regroupement de tous les acteurs, une à deux fois par an
			I.2.5	Communiquer sur les actions GIML mises en œuvre
			I.2.6	Développer le marketing territorial au service de la GIML
	I.3	Inventorier et valoriser les connaissances	I.3.1	Valoriser et partager une base documentaire GIML en caractérisant le niveau d'accessibilité des documents
			I.3.2	Faire un outil ludique sur le site internet valorisant les données du territoire
			I.3.3	Gérer le site internet en actualisant régulièrement les bases de données
			I.3.4	Améliorer, valoriser et évaluer l'outil d'accompagnement des projets du territoire
	I.4	Rendre l'adhésion à la démarche GIML incitative	I.4.1	Positionner la GIML en tant que facilitateur / plus-value pour les porteurs de projets
I.4.2			Poser les bases d'une éventuelle charte GIML	
I.4.3			Faire du réflexe GIML une démarche volontaire ou un outil d'accompagnement pour les projets à améliorer	
I.4.4			Réfléchir aux opportunités d'insuffler la GIML dans les cahiers des charges (ouvrir les variantes)	
I.4.5			Garantir le caractère incitatif d'un projet GIML (communication, accompagnement renforcé, aiguillage vers financements,...)	
II. Participer à la prise de conscience collective des enjeux de la GIML	II.1	Identifier clairement les cibles de la GIML et mettre en place une logique de diffusion de l'information	II.1.1	Communiquer à destination de la sphère décisionnelle
			II.1.2	Communiquer à destination des services techniques des collectivités
			II.1.3	Communiquer à destination des scientifiques
			II.1.4	Communiquer à destination des porteurs de projets
			II.1.5	Communiquer à destination des scolaires et des usagers
			II.1.6	Identifier les relais pertinents pour la diffusion de l'information (associations, clubs, etc.)
	II.2	Communiquer à destination des scientifiques	II.2.1	Inciter les experts à partager l'information (gagnant-gagnant)
			II.2.2	Faire vivre l'expertise autour des outils du web à travers l'implication du réseau scientifique local
			II.2.3	Créer un réflexe partenarial permettant une mise à jour régulière des bases de données par les principaux créateurs de données (DEAL, Ifremer, Région, etc.)
	II.3	Communiquer à destination des porteurs de projets	II.3.1	Appuyer les maîtres d'ouvrage dans la défense des intérêts GIML lors de la mise en place de leurs projets
			II.3.2	Communiquer sur les outils d'accompagnement, le site internet et l'animation mise en place
	II.4	Communiquer à destination des scolaires et des usagers	II.4.1	Inventorier les actions déjà menées envers les scolaires pour y insuffler la démarche GIML
			II.4.2	Sensibiliser les scolaires à travers le renforcement des partenariats avec gestionnaires et milieu associatif
			II.4.3	Positionner la GIML dans un maximum d'évènements sur le territoire
			II.4.4	Former les médiateurs de l'environnement aux enjeux GIML
II.4.5			Mettre en place les outils pédagogiques adaptés à cette cible (risques, milieux aquatiques, paysage, etc.)	
II.5	Communiquer à destination des services techniques des collectivités	II.5.1	Mettre en place des formations innovantes au service de la GIML (notamment en commençant par la formation des agents techniques des collectivités sur les problématiques d'érosion côtière)	
III. Développer les connaissances pour mieux comprendre les impacts anthropiques sur le continuum terre-mer	III.1	Améliorer les connaissances sur la dynamique littorale et consolider les suivis	III.1.1	Améliorer les connaissances sur les transports hydrosédimentaires
			III.1.2	Suivre et modéliser l'évolution du trait de côte
			III.1.3	Suivre la qualité des eaux de baignade et des zones d'usage
			III.1.4	Suivre la qualité des masses d'eaux côtières et récifales
	III.2	Expérimenter de nouvelles pratiques et consolider les suivis en vue de limiter les transferts de pollution et le ruissellement	III.2.1	Encourager des démarches expérimentales de lutte contre l'érosion (nouvelles pratiques culturales, gestion des andains, association intercalaire de plantes de service entre les rangs de canne, etc.)
			III.2.2	Encourager les expérimentations en agroforesterie
			III.2.3	Encourager les expérimentations en agroécologie/ permaculture
			III.2.4	Encourager la poursuite des démarches Biophyto / Zérophyto
			III.2.5	Suivre les masses d'eau, cours d'eau, étang et masses d'eau souterraines
			III.2.6	Suivre les masses d'eau, cours d'eau, étang et masses d'eau souterraines
	III.3	Mieux comprendre les interactions entre développement anthropique et dynamiques des milieux	III.3.1	Participer et valoriser les travaux menés dans le cadre des projets Life+ (COREXERUN, forêt sèche)
			III.3.2	Participer et encourager la poursuite des travaux de recherche sur les espèces et les habitats
			III.3.3	Modéliser les dynamiques spatiales (ruissellement, connectivité, urbanisation, mitage, etc.)
			III.3.4	Évaluer les services écosystémiques rendus par les milieux naturels
III.3.5			Suivre la fréquentation de la savane du Cap La Houssaye	
III.3.6			Suivre la fréquentation et des usages au sein de la RNMR	
III.4	Mobiliser des outils innovants pour mieux connaître et évaluer le milieu marin	III.4.1	Poursuivre les travaux de télédétection, en particulier pour la surveillance du milieu récifal	
		III.4.2	Poursuivre les recherches sur la spatialisation des usages de la mer et du littoral	
		III.4.3	Poursuivre les recherches sur les populations halieutiques exploitées	
		III.4.4	Poursuivre les suivis sur les récifs coralliens	
		III.4.5	Développer les sentinelles du récif	
		III.4.6	Poursuivre les suivis sur les pêcheries côtières	
IV. Accompagner les projets opérationnels pilotes	IV.1	Prendre du recul sur des expérimentations en cours (Retours d'expérience)	IV.1.1	Suivre l'application du SDEP de Saint-Paul dans la mise en œuvre des opérations d'aménagement (ZAC Eperon, La Saline, etc.)
			IV.1.2	Contribuer à la disposition du SAGE visant à maximiser la part d'assainissement collectif et contrôler l'assainissement autonome résiduel dans les zones d'assainissement non collectifs prioritaires
			IV.1.3	Participer au projet de Gestion Durable des Zones Côtières de l'Océan Indien et favoriser les retours d'expérience avec les autres territoires de la zone
			IV.1.4	Accompagner le projet de coopération décentralisé avec la Commune Urbaine de Sainte-Marie
	IV.2	Accompagner la maturation des projets	IV.2.1	Aménager les bassins de la ravine Saint-Gilles et des sentiers environnants
			IV.2.2	Encourager le projet de réaménagement de l'arrière-plage de l'Ermitage
			IV.2.3	Favoriser le projet de GI2E en faveur d'opérations de ralentissement des écoulements dans les ravines
			IV.2.4	Suivre la mise en œuvre des projets PEI Run (Flore et Faune)
			IV.2.5	Contribuer à la restauration et au réaménagement des sentiers pêcheurs (secteur prioritaire: Cap La Houssaye)
			IV.2.6	Suivre la mise en œuvre du transfert de compétences des ports de plaisance (implication en termes d'aménagements et de gestion)
			IV.2.7	Suivre la mise en œuvre du projet de sentier littoral
			IV.2.8	Suivre le projet touristique à proximité de Rocquefeuille (écologie)
	IV.3	Mettre en place une pépinière de projets	IV.3.1	Définir un projet sur la collecte des déchets dans les ravines et sur les plages
IV.3.2			Définir un projet de suivi des bassins de baignade	
IV.3.3			Réfléchir à l'établissement de conventions de raccordement pour la gestion des DTQD issus des TPE/PME et de leurs effluents	
IV.3.4			Accompagner les projets écotouristiques innovants sur le territoire	
IV.3.5			Définir un projet en faveur de l'infiltration dans les mi-pentes (noues, retenues collinaires, microbarrages, maillage de haies vives...)	